

Procès verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 4 mars 2019 de 20h30 à 23h00

Etaient présents : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, GUICHON Julie, DEFORGE Marc et THILL Sébastien.

Absents excusés : DESIRANT Françoise ayant donné procuration à DETHUNE Catherine
WOLTER Sylvain

Secrétaire de séance : THILL Sébastien

Approbation du précédent compte-rendu de la réunion du 4 février 2019

6 voix pour et 2 abstentions, le précédent compte-rendu est approuvé.

Plan d'alignement

L'enquête publique a été réalisée courant janvier. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ont été reçus.

La commune ne doit émettre qu'un avis, à la suite duquel le conseil département délibérera.

Constat :

- 28 observations favorables au projet se décomposant comme suit : personnes
 - Se déclarant non concernées ou impactées : 2
 - Indiquant ne pas avoir de remarques particulières : 15
 - Constatant que l'alignement proposé est conforme aux limites de leur propriété : 2
 - Donnant leur accord avec l'alignement proposé : 4
 - Favorables sous réserve d'une juste et préalable indemnité : 1
 - Emettant des remarques sans s'opposer au plan : 4
- 7 observations défavorables au projet
- 2 observations de personnes faisant don du terrain à la commune
- 3 observations émises par la commune car des erreurs avaient été constatées.

Les élus décident à l'unanimité, d'aller dans le sens des propositions du commissaire enquêteur et apportent quelques précisions.

Consultation étude géotechnique rue de la Gare

4 entreprises ont été consultées, 2 ont répondu et une s'est excusée de ne pouvoir répondre en raison de sa charge de travail.

Le conseil décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise CE BTP pour un montant de 3 260 € H.T. En effet, leur offre intègre le coefficient de perméabilité de sol, qui permettrait de dimensionner plus précisément les ouvrages d'infiltration.

Convention transfert aérodrome

Compte rendu de la réunion avec les usagers de l'aérodrome du lundi 4 mars

Etaient présents : Messieurs Coutureau, Louis et Delanoix de l'aéroclub Farman, Messieurs Huet et Brimont de l'ACVV, Messieurs Fleuron et Pradeur pour le modèle air club chalonnais et Madame Déthune, Messieurs Molinier et Deforge pour la commune.

Etaient absents : Messieurs Lanoux et Schedelbauer

Ordre du jour : week-end aéronautique les 11 et 12 mai 2019/Essai Pilatus / transfert de gestion

- Le week-end aéronautique serait ouvert à la population pour présenter les activités de l'aérodrome.

- Monsieur MOLINIER a rencontré Messieurs HUBERT et SCHNEEBERGER de l'entreprise PILATUS, fabricant suisse d'avions civils. Cette société souhaiterait réaliser des essais en journée, d'atterrissage et de décollage sur une piste en herbe pour tester son modèle biréacteur PC24 afin d'obtenir une certification sur terrain sommaire en France.
 - 2 semaines de programme dont 4 à 5 jours d'essais envisagés
 - 12 personnes civiles participeraient à l'essai.
 - Pas de compactage de piste, simplement des tests de mesures de compactage
 - L'avion serait surveillé et basé sur l'aéroport de Vatry
 - En guise de dédommagement des contraintes de bruit pendant 4 à 5 jours en juin (avion à réacteurs), des vibrations pour les habitants avec les atterrissages et les décollages ainsi que la gêne occasionnée par d'éventuels trafics supplémentaires de curieux, une indemnité de 2 000€ par jour sera demandée.
 - Les usagers demandent la remise en état de la piste, après les essais.

Les élus sont favorables à ces essais ainsi que les usagers de l'aérodrome.

- L'association des usagers reprendrait la compétence de gestion de l'aérodrome si les comptes sont sains. Ils ne veulent pas partir avec un solde négatif.
La commune n'engagera plus de dépenses sur l'aérodrome.
Pour la Dotation Générale de Décentralisation de l'aérodrome, les élus n'ont pas encore pris leur décision de l'affectation du surplus de la DGD, après le transfert de compétence.
 - Le nouveau bureau de l'association des usagers est composé de Monsieur Coutureau, Président, de Monsieur Louis, Vice-Président, de Monsieur Pradeur, trésorier et de Monsieur Huet, secrétaire.
 - L'aéroclub Farman Clément a fait les comptes des trois dernières années de la station d'avitaillement et les communiquera à la commune. Il est rappelé que la station d'avitaillement n'a fait l'objet d'aucune convention entre la commune et les usagers.
 - Le club d'aéromodélisme cherche un terrain d'un hectare pour pouvoir continuer son activité. Les membres de l'association s'interrogent sur la poursuite de leur activité par rapport au projet de ferme photovoltaïque, qui utiliserait le terrain qu'ils utilisent actuellement.

Exposition « Les Ecuriots ont du talent »

L'exposition permettrait aux Ecuriots de montrer leurs travaux. La date du 31 mars a été proposée mais celle-ci est trop proche pour tout organiser.

La date du 29 septembre 2019 est retenue pour organiser cette manifestation.

Proposition de spectacle

La piste des clowns d'Italie propose de faire une représentation dans la commune.

Les élus décident de ne pas donner suite. En effet, d'autres troupes avaient reçu un avis favorable de la municipalité et ne sont jamais venues.

Questions diverses

Entrevue avec Monsieur Chameret : Il loue actuellement les parcs de la commune (les marais communaux et les Aubies) par des baux qui se terminent le 31 octobre prochain. Il ne met plus ses vaches en pâture mais récolte le foin.

Monsieur Chameret va arrêter son activité et souhaite que son neveu prenne la suite.

Les élus décident de continuer à louer les parcs. Madame le Maire se renseigne pour savoir si le neveu remplit les conditions pour être prioritaire.

Grand Débat : Les habitants ont été prévenus qu'un cahier de doléances était à leur disposition en mairie pour recueillir leurs remarques. Le cahier est demeuré vierge. Il a été rapporté à la Préfecture en l'état.

Réflexion sur kiosque : Une initiative est lancée pour la construction d'un kiosque (7x4) entre le terrain de pétanque et le terrain de tennis. Les élus craignent des dégradations si l'ouvrage est installé à l'écart à la rue ; est-ce que celui-ci va encourager les rassemblements ? Par ailleurs, la fréquence du terrain de tennis ne décolle pas.

Les élus émettent l'idée de l'implanter sur le parking du terrain de pétanque, ainsi il serait visible et proche d'une rue fréquentée.

Un chiffrage du coût du bâtiment doit être réalisé.

Mur tronic : Suite à la pose de ce dispositif dans la salle des fêtes en mai dernier, des nouveaux tests de mesure ont été faits aux mêmes endroits qu'initialement. Il est constaté que moins d'un an après son installation, l'humidité du bâtiment a diminué de plus de 50%. Des travaux dans la salle des fêtes peuvent donc être entrepris en respectant certaines préconisations au niveau des matériaux employés.

Cette semaine, deux artisans vont venir chiffrer les travaux projetés dans la salle des fêtes.

La société ARRPA va également établir un devis pour lutter contre l'humidité qui ressort, dans la mairie.

Des zones de stationnement ont été matérialisées ; elles font également office de ralentisseurs sur la traverse.

Après une période de test, des remarques ont été formulées. En conséquence, des modifications vont être réalisées.

Monsieur Molinier a consulté trois entreprises pour le projet de ferme photovoltaïque : Valorem, Quadran et Urbasolar. Les réponses en mairie sont attendues au plus tard pour le 30 juin 2019.

Une permanence de mairie doit être tenue le dernier samedi de mars car c'est la date de clôture des inscriptions sur les listes électorales. Monsieur Molinier se propose pour recevoir les dernières demandes, le samedi 30 mars de 10h à 12h.

AG de l'aéroclub Farman Clément le 24 mars à 10h : Monsieur Deforge représentera la commune.

Monsieur Deforge informe l'assemblée qu'il est responsable de la salle des fêtes au mois de juin mais ne pourra pas être présent lors des états des lieux de deux locations. Il va demander, par mail, aux conseillers si l'un d'entre eux peut le remplacer.

Prochaines réunions :

Commission finances : lundi 11 mars 2019 à 19h

Réunion avec AD'P : mardi 12 mars 2019 à 18h

Commission environnement : mardi 2 avril 2019 à 18h30

Conseil municipal reporté au **lundi 8 avril** 2019 à 20h30